

## PREFECTURE DES VOSGES

-----

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

-----

Par arrêté n° 37/2024/ENV du 14 mai 2024, la préfète des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 33 jours, du 10 juin 2024 à 10 heures au 12 juillet 2024 à 11 heures, dans les communes de Esley et Valfroicourt.

Cette enquête porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CENTRALE ÉOLIENNE LES HAUTS CHEMINS 2 (NEOEN) en vue d'obtenir l'autorisation de créer et d'exploiter un parc éolien de cinq aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Esley et Valfroicourt.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier relatif à cette demande comprenant notamment une description et présentation du projet, une note de présentation non technique, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse de la société CENTRALE ÉOLIENNES LES HAUTS CHEMINS 2 (NEOEN) à cet avis, ainsi que les avis prévus par le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article R123-8 du Code de l'environnement, du 10 juin 2024 à 10 heures au 12 juillet 2024 à 11 heures, dans les mairies de Esley et Valfroicourt, aux jours et heures ouvrables de celles-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges :

<https://www.vosges.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Installations-classees-soumises-a-autorisation>

En outre, un accès gratuit à ces éléments sera garanti durant la même période par un poste informatique disponible à la préfecture des Vosges, aux jours et heures ouvrables de celle-ci, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03 29 69 88 73) ou par courriel à l'adresse suivante : [pref-environnement@vosges.gouv.fr](mailto:pref-environnement@vosges.gouv.fr).

Toute information relative à ce projet pourra être demandée à Mme Auriane MATHEY, responsable du projet à la société CENTRALE ÉOLIENNE LES HAUTS CHEMINS 2 (NEOEN) : 22, rue Bayard - 75 008 PARIS ou : [auriane.mathey@neoen.com](mailto:auriane.mathey@neoen.com)

Le public pourra consigner directement ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet dans les mairies de Esley et Valfroicourt, les adresser par correspondance aux mairies précitées, à l'attention du commissaire enquêteur ou par courriel à l'adresse suivante : [parc-eolien-hauts-chemins2@mail.registre-numerique.fr](mailto:parc-eolien-hauts-chemins2@mail.registre-numerique.fr) Dans ce dernier cas, les observations transmises seront importées dans le registre dématérialisé et consultables par tous.

M. Jacky COCASSE, assurant les fonctions de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra les observations et propositions écrites et orales, lors de ses permanences, les :

- mardi 11 juin 2024 de 9h00 à 11h00 à la mairie de Esley ;
- mardi 18 juin 2024 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Valfroicourt ;
- jeudi 27 juin 2024 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Valfroicourt ;
- vendredi 12 juillet 2024 de 9h00 à 11h00 à la mairie de Esley ;

Dès leur réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Vosges (bureau de l'environnement et site internet) et dans les mairies de Esley et Valfroicourt.

Après enquête publique et consultation de la CDNPS, la préfète des Vosges statuera, par arrêté, sur la demande présentée par la société CENTRALE ÉOLIENNE LES HAUTS CHEMINS 2.